



Paris, le 11 janvier 2017

**Communiqué commun des évêques allemand et français
en responsabilité auprès des migrants à l'occasion
de la Journée mondiale du migrant et du réfugié 2017**

Dans son message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié 2017, le Pape François attire notre attention sur le sort des enfants et des jeunes « qui sont trois fois sans défense », parce que mineurs, parce qu'étrangers et parce que sans protection. Avec des paroles qui bousculent, il nous rappelle les histoires de souffrances de nombreux mineurs migrants « contraints à la prostitution ou pris dans le circuit de la pornographie, asservis dans le travail des mineurs ou enrôlés comme soldats, impliqués dans des trafics de drogue et dans d'autres formes de délinquance, forcés à la fuite par des conflits et par les persécutions ». A ces graves violations des droits de l'enfant et de l'Homme, le Saint Père oppose une perspective éthique claire : parce que nous reconnaissons Jésus Christ justement dans « les plus petits et les plus vulnérables », nous devons mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger leur dignité de manière particulière. Son appel s'adresse à tous ceux qui ont des responsabilités dans l'Etat, l'Eglise et la société civile.

En 2015 il y avait plus de 65 millions de réfugiés à travers le monde dont plus de la moitié étaient des mineurs. Face à ce triste record, il est plus que jamais nécessaire de lutter contre les causes de départ.

Le nombre particulièrement élevé de réfugiés mineurs non-accompagnés en Europe nous confronte à d'immenses défis. Comme beaucoup d'enfants et de jeunes ne demandent pas l'asile, leur nombre réel est bien plus élevé que les données officielles ne le laissent entrevoir. Mais un regard sur les statistiques nous laisse au moins deviner l'ampleur de l'augmentation : en 2014 ils étaient 23.000 dans l'Union Européenne, en 2015 presque 100.000; nul doute que l'année passée, leur nombre ait été encore plus élevé. Derrière ces chiffres se cache une immense souffrance : des familles ont été séparées, des enfants et des jeunes ont été victimes de violence et d'exploitation, ont dû subir de graves blessures dans leur corps comme dans leur âme.

Comme chrétiens cette réalité ne peut pas nous laisser indifférents ! Au contraire nous sommes appelés à adopter la perspective des sans-droits, à leur prêter notre voix et à défendre leur dignité avec une charité active. Chacun d'entre nous doit se demander comment il peut contribuer à ce que guérissent les blessures des mineurs migrants et à ce qu'ils trouvent dans nos pays une nouvelle patrie.

Avec ses établissements scolaires, ses organismes sociaux, ses mouvements de jeunes, ses associations ecclésiastiques et ses communautés religieuses, l'Église catholique en Allemagne et en France dispose de nombreuses ressources pour accompagner les mineurs migrants sur leur chemin vers une vie autonome. Vu l'ampleur du défi, il est nécessaire d'élargir les propositions déjà existantes et de les développer davantage. Avec au cœur de notre action le principe d'inciter chaque enfant à déployer ses capacités propres.

Dans le même temps, il ne faut pas perdre de vue la responsabilité des organismes étatiques compétents. Comme signataires de la convention de Genève, de la convention de l'ONU sur les droits des enfants et d'autres conventions internationales, l'Allemagne et la France reconnaissent aux mineurs migrants des droits spécifiques. Ainsi nous rappelons aux responsables politiques de nos pays leur devoir de garantir les conditions juridiques et administratives permettant aux mineurs migrants de mener une vie digne chez nous. Le droit à vivre son enfance est à respecter en toute circonstance. Cela signifie que tout enfant – indépendamment de son origine et de son statut – doit avoir la possibilité de vivre, d'apprendre, de jouer et de rire dans un entourage sûr. En outre, pour pouvoir laisser derrière eux les ombres du passé, les mineurs migrants ont besoin d'offres spécifiques de thérapie et de formation.

A l'occasion de la journée mondiale du migrant et du réfugié, nous tenons à remercier tous ceux qui s'engagent dans nos pays pour le bien-être des mineurs migrants : éducateurs, professeurs, travailleurs sociaux, thérapeutes, acteurs pastoraux, conseillers, juristes, et particulièrement tous ceux qui s'engagent de manière bénévole pour une culture d'accueil et de solidarité. Nous saluons la bonne collaboration qui s'est établie entre les acteurs de l'Église, de la société civile et de l'État en beaucoup de domaines. Grâce à toutes ces personnes, beaucoup de migrants mineurs se sentent reconnus comme personnes dans nos sociétés et entrevoient une perspective pour leur futur !

Ensemble avec le Pape François nous voulons encourager tous les chrétiens à s'engager pour les mineurs migrants, à-travers la prière et l'action, et ceci à fortiori lorsque les circonstances sont défavorables: « Ne vous laissez pas de vivre avec courage le bon témoignage de l'Évangile, qui vous appelle à reconnaître et à accueillir le Seigneur Jésus présent dans les plus petits et les plus vulnérables ».

Mgr Georges Colomb (La Rochelle) et Mgr Stefan Heße (Hamburg)